

PROCES-VERBAL N° 5

Page 1 sur 6

PV N° 5 - Réunion du 14 octobre 2025 à 19h00

Présidente de séance : Mme Pierrette BARROT,

Membres présents :

Mme Andrée CARROT

MM. Jean-Luc BOLLATI, Georges CASCARINO, Jérôme BOUQUET, Jean-François DECHAUX, Eric CORNIER, François DUPUY, Julien DROINEAU, Miguel ELVIRA-RUIZ, Fabrice EREAU, Pascal FOURNIER, Mario PAGNOUX, Luis REIS LAGARTO, Eric REPENTIN,

Membres absents excusés :

Mme Vanessa HERMANT, MM. Damien ANDRE, Bernard CHATEAUGIRON, Vincent BALLUET, Philippe BRAVIN, Jamel KOUROGHLI, Christian VALDEC, Nicolas MILLET (président CDA)

Invité présent en visioconférence. Mmes Isabelle RADJAI, Agnès BROUSSE (représentante du personnel), M. Jacques MOQUAY,

Invités absents excusés: Karl ATEBA MEBO (CTD/PPF), Johann PORCHERON (CTD/DAP)

Mme la Présidente ouvre la séance en accueillant tous les membres.

1) Approbation du Procès-verbal

Mme la Présidente présente au vote les procès-verbaux du 26 août, ainsi que ceux des 5 et 14 septembre 2025 par consultations électroniques.

Les membres du Comité Directeur valident à l'unanimité les trois procès-verbaux.

2) Informations de Mme la Présidente :

Mme la Présidente communique aux membres différents sujets :

- A la suite des problèmes techniques rencontrés avec la nouvelle application « FMI », la FFF met tout en œuvre pour trouver les solutions adéquates
- Elle fait un compte rendu de la 1ère réunion interrégionale qui s'est déroulée à Toulouse
- Le conseil consultatif des clubs amateurs s'est réuni pour la première fois à Paris. Plusieurs thèmes ont été abordés dont celui du « football des enfants ». Mme la Présidente en est membre
- Une conférence nationale du football aura lieu avec toutes les ligues afin de définir les orientations à prendre pour le futur. Chaque ligue devra proposer un plan d'objectif régional
- ▽ Les licences ayants droits des membres du District ont été traitées et sont en attente de réception

3) Situation financière:

M. Mario PAGNOUX, Trésorier Général adjoint, fait un point sur la situation financière :

a) Compte courant : 109.620 € b) Compte épargne : 78.035 €

c) Il fait le point du relevé trimestriel qui laisse apparaître un certain nombre de clubs débiteurs, représentant la somme de 13.986,95 €.

Mme la Présidente informe l'assemblée de la décision de la LFNA de maintenir les subventions dédiées au District.



PROCES-VERBAL N° 5

Page 2 sur 6

Afin de mettre à jour notre bibliothèque administrative, elle informe l'assemblée de l'envoi d'un courrier à tous les membres des commissions du District. M. le Secrétaire Général présente le contenu de cette correspondance qui est mise au vote.

Les membres du Comité Directeur valident, à l'unanimité, le contenu de cette lettre.

4) Présentation Commission de l'Engagement

Mme la Présidente présente la création de la « Commission de l'Engagement ». Elle en détaille les contours fonctionnels.

Ce plan d'actions sociétales s'articule autour de trois axes prioritaires :

- → Lutter contre toutes les violences et discriminations,
- → Renforcer la dimension éducative et inclusive du football,
- → Créer les conditions d'un développement durable du football.

Sa composition et la désignation de son président interviendra ultérieurement.

Elle rappelle la signature le 16 octobre de la « convention sur la prise en charge des violences et maltraitances dans le sport » à Rochefort en présence de Mme Marie-Pierre LAMOUR, sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély, M. Stéphane VILLAIN, Vice-président du département au sport, tourisme, communication et événementiel, M. Mahdi TAMENE, Directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN), M. Jean-Marc AUDOUIN, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif 17, M. Clément INCERTI Vice procureur près du tribunal de la Rochelle, M. Benjamin ALLA, Procureur près du tribunal de Saintes, M. Arthur DROUAUD, Chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, ainsi que tous les comités départementaux.

5) Validation règlement championnat seniors :

M. le Secrétaire Général présente au vote le règlement des Coupes et Challenges seniors.

Les membres du Comité Directeur valident à l'unanimité lesdits règlement.

Une réflexion est engagée au sujet des dotations prévues lors des finales des coupes de fin de saison. Après débat, il est acté que des lots de ballons seront offerts aux équipes finalistes à la place des tenues jusqu'alors fournies.

6) Validation règlement féminin :

M. le Secrétaire Général présente au vote le règlement du critérium U14F-U17F à 8 jeunes féminines.

Les membres du Comité Directeur valident à l'unanimité ledit règlement.

7) Admission membres cooptés

- ⇒ M. ROBLET Mickaël Commission Féminine
- M.CHATEFAU François Commission de Discipline
- ➡ Mme ROY LAGNEAU Nadège Commission de Discipline
- ⇒ M. PORCHER Gaétan Commission de l'Engagement
- M.NOIREAUD Romain Commission Technique
- ⇒ M. GIRARD Elie Commission Technique



PROCES-VERBAL N° 5

Page 3 sur 6

8) Validation entente:

M. le Secrétaire Général présente au vote la liste des ententes (annexe 1) au titre de la saison 2025-2026.

Les membres du Comité Directeur valident les ententes pour la saison 2025-2026

9) Validation ordre du jour de l'AG Financière du 28 novembre 2025 :

M. le Secrétaire Général présente au vote l'ordre du jour (*annexe* 2) de l'Assemblée Générale Financière qui aura lieu le vendredi 28 novembre 2025 à Jonzac.

Les membres du Comité Directeur valident, à l'unanimité, l'ordre du jour présenté.

10) Informations du Secrétaire Général :

- de la participation de 5 bénévoles du District 17 au week-end organisé par la FFF à Clairefontaine.
- de la signature de la charte de déontologie par tous les membres des commissions du District.

11) Tour de table - Questions diverses :

a) C.D de l'Arbitrage

En remplacement de M. Nicolas MILLET, Président, M. Julien DROINEAU développe les sujets suivants :

- Situation des effectifs : 159 arbitres. L'objectif est de disposer de 200 arbitres désignables.
- ☼ Se pose la question de la mise en place d'un CTDA tant souhaité par la CDA.
- Mme la Présidente confirme qu'une réflexion est en cours pour le District 17 comme pour l'ensemble des autres districts, considérant le besoin mais en tenant compte des contraintes économiques. A date, ces dernières ne permettent pas d'engager un tel projet à effet immédiat.

b) C.D Statuts de l'Arbitrage :

M. Jean-François DECHAUX, Président, interroge sur les suites à donner pour l'organisation de séance de formation au matériel de visioconférence du District. M. le Secrétaire Général reprendra le dossier.

c) C.D Discipline:

M. Georges CASCARINO, Président, rappelle l'obligation de déclarer les matchs amicaux et les tournois.

d) Mme Andrée CARROT:

Se félicite de la reconnaissance de son engagement comme bénévole tout au long de sa vie par l'attribution de la médaille vermeil de la LFNA.

e) C.D Litiges et contentieux :

M. Mario PAGNOUX, Président, laisse la parole à **M. Luis REIS LAGARTO** qui a officié, en lieu et place, durant son hospitalisation. Peu de dossiers sont en cours d'instruction.

f) C.D Foot Féminin:

M. Eric CORNIER, Président, expose les sujets suivants :

Point de situation du championnat séniores féminines

- Organisation de la journée « Octobre Rose » en partenariat avec le club d'Aunis Sud Futsal à Aigrefeuille
- Le manque d'engagement d'équipe U18F à 11, met en délicatesse la construction d'un championnat cohérent et suffisamment performant.



PROCES-VERBAL N° 5

Page 4 sur 6

g) C.D Jeunes:

M. Fabrice EREAU, Président, informe des travaux engagés par la commission régionale des jeunes pour construire l'architecture des futurs championnats à compter de la saison prochaine. L'arrêt des championnats U19 au sien de la LFNA est d'ores et déjà acté pour la saison prochaine.

En suivant, **M. Luis REIS LAGARTO** fait un constat alarmant sur les difficultés rencontrées pour le démarrage des compétitions par le fait d'un manque de sérieux des clubs. Il soulève l'inquiétant constat de faits subversifs et malveillants dans les actes administratifs (feuilles de match).

h) C.D Championnats, Coupes et Challenges :

M. Eric REPENTIN fait un rappel des qualifications des clubs au titre de la Coupe de France et de la Coupe Nouvelle Aquitaine.

i) C.D terrains et FAFA

M. François DUPUY, Président, informe de l'instruction d'un nombre important de dossier FAFA à la LFNA.

12) Divers

Avant de clôturer la séance, Mme la Présidente informe les membres de la rupture de la période d'essai de **Mme Vanessa HERMANT**.

Fin de séance à 23h00.

Présidente de séance

Original signé

Pierrette BARROT

Jean-Luc BOLLATI

Secrétaire de séance



PROCES-VERBAL N° 5

Page 5 sur 6

ANNEXE 1

ENTENTES - saison 2025-2026

SENIORS:

Criterium A 8:

- FCPO 17 / St PALAIS 1
- FCPO 17 / St PALAIS 2

FEMININES SENIORS:

- St PALAIS SPORT / FCPO 17

FEMININES JEUNES:

- U6F - U10F - US SAUJON / ENSG / PFC

JEUNES U8 U9:

- AS2APG / FC ESSOUVERT LOULAY / FC LA SOIE 1
- AS2APG / FC ESSOUVERT LOULAY / FC LA SOIE 2

JEUNES U6 U7:

- AS2APG / FC ESSOUVERT LOULAY / FC LA SOIE 1
- AS2APG / FC ESSOUVERT LOULAY / FC LA SOIE 2
- JS SEMUSSAC / FC St G. de DIDONNE 2



PROCES-VERBAL N° 5

Page 6 sur 6

ANNEXE 2







DISTRICT DE FOOTBALL **CHARENTE-MARITIME**

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invités à assister à l'Assemblée Générale Financière du District de Football qui se déroulera le

VENDREDI 28 NOVEMBRE 2025 A 19H00 Salle des Fêtes 3 rue du Château, 17500 Jonzac

Dans l'attente de se rencontrer, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations sportives.

Pierrette BARROT Présidente

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Assemblée Générale Financière

- Allocution de bienvenue de Mr. Christophe CABRI, Maire de Jonzac et Conseiller Départemental
- Intervention de Mr. Nicolas HERON, Président du club de F.C. SEVIGNE JONZAC ST GERMAIN
- Intervention de Mme Pierrette BARROT, Présidente du District de Football de Charente Maritime. Ouverture de l'AG Financière et intervention de la Présidente, Mme Pierrette BARROT.
- Adoption du PV de l'AG Ordinaire et Extraordinaire du 20 juin 2025 à Cozes (vote)
- 6. Présentation du bilan financier 2024/25 par M. Bernard CHATEAUGIRON, Trésorier Général (vote)
- Intervention du Commissaire aux comptes et certification (vote)
- Affectation du résultat de l'exercice comptable (vote) Présentation du budget prévisionnel 2025/26 (vote)
- 10. Questions diverses sur le budget.
- PAUSE
- 11. Informations de la Présidente
 12. Informations de la Présidente
 13. Intervention de M. Arthur DROUAUD, chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES).
- 14. Résultats des votes
- Clôture de l'Assemblée Générale Financière.
- 16. Remise décorations et récompenses
- 17. Buffet dinatoire (participation 17€ par personne. Offert aux médaillés.)

RAPPEL IMPORTANT:

La présence des clubs à l'A.G.F. est obligatoire, une amende de 115 € sera infligée aux clubs non représentés. Seul le président ou le secrétaire est habilité à représenter son club. Tout autre dirigeant doit posséder un pouvoir signé du président. Une seule personne ne peut représenter que deux clubs, le sien et un autre et doit posséder une licence en cours de validation.

Siège Social : BP 80172 Tèl : 05 46 91 70 88

17116 SAINTES CEDEX email: district@foot17.fff.fr